

UNE ANALYSE FINANCIÈRE COMPARÉE DES COOPÉRATIVES DE TRAVAILLEURS ET DES ENTREPRISES CAPITALISTES EN FRANCE

par

Jacques DEFOURNY

Université de Liège et CIRIEC

Introduction

Depuis le milieu des années septante, un nombre croissant d'études ont été réalisées en France sur les sociétés coopératives ouvrières de production (SCOP). C'est que, au cours de cette période, la coopération de travail a connu, en France comme dans de nombreux autres pays industrialisés, un essor assez étonnant. En effet, le nombre de SCOP est passé de 600 à 1260 unités entre 1975 et 1984 et celles-ci emploient aujourd'hui plus de 35 000 travailleurs.

Divers auteurs, parmi lesquels J.-L. Bonhomme (1975), D. Linhart (1975), G. Laurent (1975), H. Lancelot et T. Schluck (1976), D. Demoustier (1979 et 1984), M.F. Brive (1980), M. Foutelet (1981), H. Sibille (1982), J.-L. Laville et I. Mahiou (1984), A. Chataignier et al. (1984) ont effectué d'importants travaux sur le phénomène SCOP en mettant surtout en évidence divers aspects de la vie interne de ces entreprises, que ce soit d'un point de vue organisationnel ou sur un plan davantage psycho-sociologique. La plupart fournissent également des données quantitatives assez sommaires sur les naissances et les disparitions de SCOP, les créations et les suppressions d'emplois par secteur, par région, etc... mais il s'agit presque toujours d'informations diffusées par la Confédération des SCOP elle-même. Quand une analyse économique originale est entreprise, elle s'inscrit généralement dans le cadre d'une étude de cas (*) et ne concerne pas l'ensemble de la coopération de travail.

Seuls H. Lancelot et T. Schluck (1976) et M. Foutelet (1981) ont tenté d'aller plus loin. Les deux premiers auteurs présentent une somme impressionnante de données extraites des bilans et des comptes d'exploitation de 272 SCOP pour l'année 1974. Mais curieusement, ils procèdent seulement à une analyse de fréquence pour l'ensemble de

(*) Par exemple S. LE CARPENTIER (1978) et M.F. BRIVE (1980).

leurs 29 variables puis à une analyse de variance pour les ventes, la valeur ajoutée et le résultat de l'exercice en retenant comme variables explicatives le secteur, la région et la période de création de l'entreprise. Ils appliquent également à quelques grandeurs significatives du bilan, une analyse factorielle en composantes principales mais leurs résultats sont très décevants. D'ailleurs, ils concluent en soulignant la nécessité de comparer un échantillon de SCOP à un échantillon de P.M.E. classiques.

De son côté, après avoir développé un modèle organisationnel pour rendre compte des différentes étapes de la vie d'une SCOP, M. Foutelet (1981) se penche sur le thème de l'efficacité économique des coopératives. Sur base d'un échantillon de 100 entreprises, elle calcule le ratio moyen « résultat d'exploitation/production interne » pour 1978 et 1979 en regroupant les SCOP en cinq catégories de taille. Elle obtient ainsi un pourcentage de bénéfice assez nettement supérieur pour les coopératives occupant moins de 50 salariés, mais il faut noter que ces calculs sont faits tous secteurs confondus et qu'une répartition sectorielle différente selon les catégories de taille peut fortement biaiser les résultats. D'ailleurs, en comparant les secteurs entre eux, sur base du même ratio, l'auteur constate que les SCOP de l'imprimerie et celles de la métallurgie et mécanique se situent largement au-dessus de la moyenne de son échantillon et que le secteur du bâtiment et des travaux publics se situe en-dessous. Enfin, et ceci nous concerne encore davantage, l'auteur cite une publication de l'INSEE selon laquelle le taux « excédent brut d'exploitation/production interne hors taxes » serait de 7,18 % en 1976 pour l'ensemble des entreprises françaises de la construction et de 7,59 % pour les entreprises du secteur de l'imprimerie. Ces chiffres sont comparés à ceux des SCOP de ces deux branches pour la même année (respectivement 5,7 % et 9 %) mais M. Foutelet conclut que ces données sont insuffisantes pour en tirer des enseignements sur l'efficacité des SCOP par rapport à celle des entreprises classiques.

A côté des livres, thèses et mémoires mentionnés ci-dessus, un nombre impressionnant d'articles est venu enrichir la littérature consacrée aux SCOP. Mais ici encore, la dominante est largement sociologique et quand des thèmes économiques sont abordés, ils le sont de façon assez superficielle. Quant aux comparaisons chiffrées avec des entreprises conventionnelles, elles sont totalement absentes. Un article très récent de J. Defourny, S. Estrin et D. Jones (1985) fait exception, mais il exploite en fait une partie des données utilisées pour la présente analyse pour tester à travers une fonction de production d'éventuelles relations entre la performance des SCOP et plusieurs indices de participation des travailleurs.

En conclusion, si la recherche scientifique sur les coopératives de travailleurs en France connaît un succès considérable, leur analyse

économique est fortement sous-développée et il nous a semblé intéressant de reprendre le filon de H. Lancelot et T. Schluck qui avaient révélé l'existence d'une source extrêmement riche de données quantitatives.

I. Les données pour les coopératives et les entreprises capitalistes

Depuis 1970, la Confédération des SCOP envoie à chacune de ses entreprises membres, un volumineux questionnaire sur l'activité de l'année antérieure. Les réponses sont retranscrites sur quatre « bordereaux » fort semblables à des documents comptables classiques. Bien qu'ils soient en principe confidentiels, D. Jones a pu obtenir une copie du fichier informatique ainsi constitué pour les années 1978 et 1979. Quant à nous, nous avons pu copier tous les bordereaux non informatisés des années 1970 à 1977. Avec l'aide de Saul Estrin, un fichier informatique unique a été constitué contenant 69 variables (y compris les variables « dummies » pour le secteur, la région, le mode de création et le statut juridique) et couvrant 541 SCOP sur 10 années (1970-1979) ⁽²⁾. Ce sont les données de ce fichier concernant les entreprises du secteur du bâtiment-travaux publics (78 à 239 entreprises selon les années) et du secteur de l'imprimerie-presse-édition (12 à 62 entreprises) que nous utilisons dans la présente analyse.

Ces deux secteurs ont été choisis parce qu'ils représentent depuis plus de 100 ans les deux grands bastions des SCOP, mais aussi et surtout parce que nous avons pu obtenir des données précises et détaillées concernant l'ensemble des entreprises françaises dans la construction et l'imprimerie. En effet, sur base des déclarations fiscales des entreprises, l'INSEE construit un compte d'exploitation, un compte de résultat et un bilan agrégés au niveau sectoriel ⁽³⁾. De 1967 à 1977, l'INSEE a établi de tels comptes agrégés pour les entreprises constituées en sociétés. Depuis 1971, la même institution dresse ces comptes sectoriels en couvrant non seulement les sociétés mais aussi les entreprises individuelles soumises au régime du bénéfice réel (EIBR). De plus, les postes les plus importants de ces différents comptes sont également calculés en répartissant les entreprises d'un même secteur en cinq classes de taille. Pour nos comparaisons, nous retiendrons trois de ces catégories : les entreprises qui occupent moins de 10 salariés, celles qui emploient entre 10 et 99 salariés et celles qui ont entre 100 et 999 salariés. Nous laisserons de côté les catégories supérieures car très peu de SCOP en France emploient plus de 1000 travailleurs.

Les correspondances entre les données recueillies pour les SCOP et celles de l'INSEE au niveau des secteurs ont pu être établies de façon rigoureuse parce que toutes ces données proviennent d'une

⁽²⁾ Au 31 décembre 1979, on comptait 689 SCOP.

⁽³⁾ Selon les années, de tels comptes existent sur microfiches pour 40, 100, voire même 600 divisions sectorielles.

même source : les déclarations fiscales des entreprises . En récoltant auprès de quelques SCOP des copies de leurs déclarations fiscales, nous avons déterminé les correspondances entre ces documents et les bordereaux. Comme d'autre part, les liaisons entre les déclarations fiscales et les comptes sectoriels de l'INSEE sont détaillées dans diverses notices méthodologiques, les variables retenues sont définies exactement de la même manière du côté des SCOP et du côté de l'INSEE.

II. Les coopératives de travailleurs dans le bâtiment et l'imprimerie

Avant de passer à l'analyse financière comparée, notons quelques caractéristiques des SCOP dans les deux secteurs considérés. Tout d'abord, si l'on se reporte dès à présent aux colonnes 3 et 4 des tableaux de résultats (pp. 70 et 71), on remarque que les SCOP emploient très souvent un nombre de travailleurs supérieur à la moyenne sectorielle. Toutes tailles et toutes années confondues, on obtient une moyenne de 73 personnes dans les coopératives du bâtiment contre 40 seulement dans l'ensemble du secteur, et une moyenne de 40 travailleurs contre 25 dans l'imprimerie. Bien sûr, le grand nombre d'entreprises individuelles dans ces deux branches est en partie responsable de ces différences mais celles-ci sont seulement atténuées si l'on ne compte que les seules sociétés.

En tant que coopératives de travailleurs, les SCOP ont un capital social essentiellement détenu par leurs salariés. C'est ce que traduit la colonne 6 : en général, les travailleurs possèdent au moins 80 % et souvent plus de 90 % du capital social de leur entreprise. Cependant, tous les travailleurs ne sont pas sociétaires : dans le secteur de l'imprimerie, 64 % des travailleurs en moyenne détiennent des parts de capital et ce pourcentage tombe même à 29 % pour les SCOP du bâtiment (colonne 5).

La faiblesse du sociétariat dans le secteur de la construction ne manque pas d'étonner et peut jeter un doute sur la spécificité coopérative de ces entreprises. Plusieurs remarques cependant s'imposent ici. Tout d'abord, il faut souligner dans cette branche la très forte présence d'une main-d'œuvre immigrée dont la mobilité est élevée et qui est souvent peu intéressée par un investissement de long terme lorsqu'elle compte rentrer un jour au pays. Un autre facteur, moins spécifique à la construction, réside dans le fait que certains avantages du sociétariat, comme la participation aux bénéfices, sont souvent étendus à tous les travailleurs (*). Enfin, s'il est fréquent que le groupe fondateur des travailleurs les plus anciens tende à se replier sur lui-même, remarquons aussi que le taux de sociétariat dans les moyennes et grandes coopératives, où il est le plus faible, augmente presque constamment au cours des années septante.

(*) Il n'est pas rare que le « privilège » des sociétaires se ramène à la participation aux risques.

III. Le calcul et l'interprétation des ratios

Venons-en à présent à l'analyse comparée proprement dite. Avec les données relatives aux SCOP, nous avons procédé aux mêmes agrégations sectorielles que celles réalisées par l'INSEE. Nous avons ensuite calculé de part et d'autre toute une série de ratios habituellement utilisés pour l'analyse financière des entreprises. L'interprétation de ces ratios se fera donc comme si l'ensemble des SCOP ou l'ensemble des entreprises d'un même secteur constituaient une seule entité. Une autre approche aurait consisté à faire, pour chaque secteur, la moyenne des ratios calculés au niveau de chaque entreprise. Elle nous était interdite par la nature même, agrégée, des données INSEE. De plus, elle aurait exigé un système de pondération pour tenir compte de l'importance variable des entreprises. La méthode utilisée ici a l'avantage d'être plus simple et de prendre en compte de toutes façons les poids respectifs des entreprises.

Pour chaque ratio, nous avons d'abord pris les entreprises toutes tailles confondues, et nous avons comparé les SCOP aux seules sociétés d'une part, aux sociétés et entreprises individuelles (EIBR) d'autre part. Cependant, faute de place, ces résultats ne sont pas publiés ici et nous nous contenterons d'en mentionner les éléments les plus significatifs. Nous avons affiné ensuite l'analyse en étudiant les mêmes ratios calculés pour trois groupes d'entreprises constitués selon la taille de celles-ci. Ces résultats par classes de taille sont fournis par les tableaux ci-après (pp. 70 à 77).

La division en trois de notre population SCOP réduit fortement le nombre d'entreprises dans certaines catégories, en particulier pour la classe de 100 à 999 salariés dans l'imprimerie. De même, la classe de 1 à 9 salariés dans les deux secteurs est assez faible de 1971 à 1977. Enfin, l'année 1977, qui est toujours la moins bien couverte, donnera parfois des résultats contredisant la tendance générale des autres années. Dans ce cas, afin d'éviter des répétitions trop lourdes, nous commenterons les résultats en négligeant ceux de 1977.

1. LA PRODUCTIVITÉ DU TRAVAIL

Le rapport « valeur ajoutée brute/nombre de personnes employées » (ratio R1) est souvent pris comme un indicateur de la productivité du travail.

Chronologiquement et sans distinction de tailles, il est d'abord supérieur dans les SCOP puis il y est ensuite inférieur. Le retournement se fait en 1974 dans le bâtiment et en 1978 dans l'imprimerie. D'une manière générale cependant, les écarts restent assez faibles, surtout dans le bâtiment où ils sont toujours inférieurs à 5 %.

En réalité, cette constatation générale faite toutes tailles confondues occulte des évolutions diamétralement opposées dans les 3 catégories

constituées sur base de la taille des entreprises (pp. 70 et 71). La situation décrite ci-dessus ne se retrouve que pour les grandes SCOP de l'imprimerie, mais celles-ci ne sont que deux ou trois selon l'année. Les SCOP se trouvent dans une position plus défavorable quand elles sont de petite ou de grande taille dans le bâtiment, ou de petite taille dans l'imprimerie : elles sont alors presque toujours dominées par l'entreprise moyenne de leurs secteurs respectifs. Par contre, et c'est là le premier résultat très remarquable, les SCOP de taille moyenne qui représentent 73 % de nos 1239 observations ⁽⁵⁾ dans le bâtiment et 69 % de nos 334 observations dans l'imprimerie ont, dans tous les cas sauf un, une productivité apparente du travail supérieure à la moyenne sectorielle.

On parle de productivité apparente car le ratio R1 dépend fortement de l'intensité capitalistique du processus de production. Celle-ci ne peut guère être approchée que sur base de données comptables, compte tenu surtout des différences qui peuvent exister dans les taux d'amortissement. Néanmoins, si l'on accepte cette approximation, le rapport ci-dessus peut se décomposer comme suit :

$$\text{Valeur ajoutée brute par travailleur} = \frac{\text{Valeur ajoutée brute}}{\text{Immobilisations nettes}} \times \frac{\text{Immobilisations nettes}^{(6)}}{\text{Nombre de personnes employées}}$$

Le premier terme à savoir la valeur ajoutée par unité de capital (ratio R2) est toujours supérieur, souvent très nettement, dans les SCOP. Par contre l'intensité capitalistique de ces dernières (ratio R3) est toujours très inférieure à celle des autres entreprises si l'on raisonne toutes tailles confondues. L'écart tend même à s'accroître avec le temps pour atteindre à peu près 40 % dans le bâtiment et 30 % dans l'imprimerie ⁽⁷⁾. Cet écart croissant explique sans doute le passage des SCOP d'une position favorable à une situation d'infériorité en termes de valeur ajoutée par personne.

Si l'on déflate les données par l'indice des prix des biens d'investissement, on constate qu'en termes réels (francs français de 1970), le montant des capitaux investis par personne employée dans les SCOP, ne passe que de 7,3 à 8,1 millions de FF entre 1970 et 1979 dans le bâtiment et de 13,8 à 16,6 millions de FF dans l'imprimerie. Ce dernier secteur connaît pourtant une mutation technologique considérable qui exige des investissements de plus en plus lourds, comme en témoigne

⁽⁵⁾ On parle d'une observation pour une donnée ou une série de données relatives à une SCOP sur une année.

⁽⁶⁾ Les immobilisations nettes contiennent les « autres valeurs immobilisées » alors que celles-ci devraient être exclues pour ne retenir que les immobilisations d'exploitation. Ne disposant pas des seules immobilisations d'exploitation pour les SCOP, nous avons introduit le même biais dans les données INSEE.

⁽⁷⁾ Pourcentages calculés par rapport aux chiffres pour l'ensemble des entreprises du secteur, toutes tailles confondues.

l'évolution de son intensité capitalistique qui passe de 14,9 à 23,9 millions entre 1971 et 1979. Seules les grandes imprimeries coopératives semblent parvenir à suivre dans une large mesure cette progression technologique ⁽⁶⁾. Dans le bâtiment par contre, les grandes coopératives sont aussi faiblement capitalisées par rapport aux autres entreprises que les coopératives de taille moyenne. Quant aux petites SCOP, elles ont le plus souvent un rapport capital-travail au moins deux fois plus faible que leurs homologues capitalistes.

Vu le caractère très laboristique des SCOP en général, il est plutôt étonnant que leur valeur ajoutée par travailleur soit proche et souvent même supérieure à la moyenne sectorielle quand elles emploient plus de 10 salariés. En effet, à quantités de main-d'œuvre égales, les entreprises disposant de moins de capital ont en principe une moindre productivité du travail. Or, c'est l'inverse que l'on constate ici ⁽⁷⁾.

Alternativement, la valeur ajoutée par travailleur peut être décomposée par le produit suivant :

$$\text{Valeur ajoutée par travailleur} = \frac{\text{Valeur ajoutée brute}}{\text{Production totale}} \times \frac{\text{Production totale}}{\text{Nombre de travailleurs}}$$

Le premier rapport (ratio R4) est appelée taux de valeur ajoutée. Largement influencé par le degré d'intégration verticale de l'entreprise, il ne constitue pas en lui-même un indicateur d'efficacité ou de compétitivité. Ici en tout cas, il donne lieu à une constatation assez surprenante : alors que dans la construction, le taux de valeur ajoutée des SCOP n'est que légèrement supérieur à celui du secteur (5 à 10 %), dans l'imprimerie par contre, il le dépasse en permanence d'environ 50 %. Compte tenu de ce que nous savons sur la valeur ajoutée par travailleur, cette différence s'explique par le second rapport ci-dessus. De fait, la production totale par travailleur (ratio R5) au niveau sectoriel dépasse celle des SCOP de façon beaucoup plus considérable dans l'imprimerie que dans le bâtiment. Ceci est vrai quelle que soit la taille des entreprises.

L'ensemble des résultats analysés jusqu'ici nous permet de cerner les premiers grands traits de la SCOP type et de son homologue capitaliste dans deux secteurs de l'économie française. Les SCOP disposent de quantités beaucoup plus faibles du facteur capital. Dans le bâti-

⁽⁶⁾ Il ne s'agit que d'une hypothèse. La différence entre SCOP et entreprises capitalistes pourraient aussi être due à une forte croissance des participations financières croisées et donc des « autres valeurs immobilisées » dans la presse et l'édition où les coopératives sont peu présentes.

⁽⁷⁾ En particulier, si l'on considère les imprimeries de taille moyenne, le nombre moyen de travailleurs est quasiment identique dans les SCOP et les autres entreprises. L'intensité capitalistique des premières est pour chaque année nettement plus faible et leur valeur ajoutée par tête néanmoins chaque fois supérieure.

ment, elles compensent en partie ce manque de capital en employant nettement plus de travailleurs mais c'est beaucoup moins le cas dans l'imprimerie. Il en résulte que la production totale par travailleur dans les coopératives est inférieure à celle des autres entreprises. Cependant, si la valeur de la production de ces dernières est supérieure, c'est davantage à cause de quantités plus importantes d'inputs intermédiaires que grâce à une plus grande valeur ajoutée. En termes simples, on pourrait sans doute dire qu'avec plus de machines, elles peuvent utiliser ou transformer de plus grandes quantités de matières premières (par exemple papier et encre dans l'imprimerie, ciment et briques dans le bâtiment) mais qu'elles n'engendrent pas pour autant davantage de richesse, sauf quand elles sont de petite taille. Dans les SCOP de taille moyenne, la valeur ajoutée brute par travailleur est même toujours supérieure alors que ces entreprises emploient moins de capital et plus de travail.

2. LA RÉMUNÉRATION DU TRAVAIL

Alors que dans les entreprises traditionnelles, les travailleurs négocient le niveau de leurs salaires avec le patronat dans un rapport d'opposition, les travailleurs sociétaires dans une SCOP peuvent le déterminer eux-mêmes : le facteur travail y assure l'essentiel de la fonction entrepreneuriale avec les prérogatives que celle-ci comporte en matière de management et d'utilisation des produits d'exploitation. La rémunération du travail est donc, du point de vue des travailleurs, un indice de performance de la coopérative comme la rémunération du capital en est un pour l'actionnaire d'une société capitaliste.

Une première illustration de la prééminence du facteur travail dans les SCOP est fournie par le ratio R6 : la proportion de la valeur ajoutée utilisée en frais de personnel est sensiblement supérieure dans les coopératives quelle que soit la taille de celles-ci (en moyenne 86 % contre 83 % dans le bâtiment et 83 % contre 79 % dans l'imprimerie).

En construisant le ratio « frais de personnel/nombre de travailleurs » (R 7), on obtient non pas le revenu effectif moyen des salariés mais bien le coût moyen de ceux-ci pour leur entreprise. Toutefois, dans la mesure où les charges sociales sont proportionnellement les mêmes pour tous les employeurs d'un même secteur, le rapport ci-dessus convient parfaitement dans une perspective comparative.

Globalement, si l'on raisonne toutes années et toutes tailles confondues, un travailleur gagne plus dans une SCOP que dans une entreprise classique de la même branche. Mais il faut nuancer cette affirmation quand on prend en compte la taille des entreprises. En effet, la situation est régulièrement défavorable aux travailleurs des petites SCOP de l'imprimerie et dans une moindre mesure à ceux des grandes SCOP de la construction. Par contre, et c'est sans doute là le principal résultat, la rémunération du travail dans les coopératives de

taille intermédiaire se maintient constamment au-dessus de la moyenne sectorielle aussi bien dans une branche que dans l'autre.

On notera cependant que beaucoup de travailleurs associés se voient retenir un certain pourcentage de leurs salaires mensuels. Ces sommes sont versées sur des « comptes courants d'associés » et transformées en parts de capital social en fin d'année. Cette pratique résulte d'engagements statutaires de souscription formulés comme suit dans les statuts-types proposés par la Confédération des SCOP : « si l'associé est lié à la coopérative par un contrat de travail ou par un mandat social, il s'engage à souscrire et à libérer, chaque exercice, des parts pour un montant égal à ... % de la rémunération perçue de la coopérative au cours de l'exercice » (article 10 cité par A. Antoni, 1980, p. 58).

Il est très difficile de se faire une idée précise de l'impact réel de ces retenues sur la rémunération effectivement perçue par les travailleurs dès lors qu'on considère plusieurs SCOP. Non seulement le pourcentage fixé par les statuts varie d'une entreprise à l'autre, mais en plus ce système fondé sur la proportionnalité et la progressivité des versements n'est pas choisi par toutes les SCOP, certaines préférant un mode de souscription forfaitaire et fixe. Enfin, les parts de capital sont remboursées au pair lorsque le travailleur associé quitte la SCOP, mais leur valeur réelle à ce moment dépend du temps écoulé depuis la souscription, elle-même souvent étalée sur plusieurs années. S'il s'avère donc quasi impossible de déterminer exactement la rémunération effective des travailleurs des coopératives, des avis recueillis à la Confédération et auprès de plusieurs SCOP permettent néanmoins de penser que l'impact moyen de ces retenues ne dépasse généralement pas 2 % ou 3 %. En effet, il ne faut oublier que ces engagements de souscription ne concernent que les associés, c'est-à-dire environ un tiers des travailleurs dans la construction et deux tiers dans l'imprimerie. Il en résulte que l'essentiel des constatations faites plus haut reste valable et que les écarts par rapport à la moyenne sectorielle sont seulement légèrement accentués ou atténués suivant que les frais de personnel par tête étaient inférieurs ou supérieurs du côté coopératif.

Enfin, en plus de leurs salaires, les travailleurs peuvent se voir distribuer une partie des bénéfices réalisés par leur entreprise. La moyenne, par personne employée, de cette participation aux résultats est calculée avec le ratio R8, et l'on constate que malgré sa faiblesse par rapport au montant des salaires, elle est beaucoup plus importante dans les SCOP, à l'exception des grandes imprimeries. En France d'ailleurs, les coopératives de production doivent partager entre les travailleurs une part des profits au moins égale à celle qui va aux détenteurs du capital social. Cela ne fait évidemment que renforcer la tendance à une meilleure rémunération du travail au sein de la majorité des SCOP.

Toutefois, une remarque analogue à celle concernant les retenues salariales s'impose ici, dans la mesure où une grande partie des sommes distribuées au titre de la participation des salariés dans les SCOP est en fait convertie en capital social. En effet dans les années septante, les SCOP ont très largement exploité les possibilités offertes par une loi de 1969 sur les « accords de participation » au sein des entreprises françaises. Ces accords stipulent que les bénéfices distribués aux salariés sont exonérés des charges sociales et de l'impôt sur le revenu, pour autant qu'ils restent bloqués pendant cinq ans dans une « réserve de participation » au sein de l'entreprise. De plus, avant même l'expiration de ce délai, les salariés peuvent convertir en parts de capital leurs créances sur la réserve de participation. Alors que la plupart des entreprises françaises n'ont guère utilisé ces dispositions légales, 80 % des salariés des SCOP ont accepté, par de tels accords, le blocage de tout ou partie des répartitions de bénéfices⁽¹⁰⁾. Ces sommes, sur comptes courants bloqués ou sous forme de parts sociales, ont représenté pour les coopératives de production, une source majeure de financement qui a cependant perdu de son importance avec la réduction, due à la crise économique, des marges bénéficiaires et des excédents distribuables⁽¹¹⁾. Pour l'instant, on retiendra simplement que l'augmentation réelle de la rémunération du travail, due à la participation aux bénéfices dans les SCOP, est sensiblement inférieure à ce que suggère le ratio R 8, même si en général elle demeure certainement plus importante que dans les autres entreprises.

3. LA RENTABILITÉ

La rentabilité peut s'apprécier de différents points de vue suivant les grandeurs auxquelles on rapporte le résultat d'une entreprise. Pour notre part, nous prendrons successivement comme dénominateur la production totale, les valeurs immobilisées nettes et les fonds propres.

a) *La rentabilité de la valeur produite*

Comme nous ne disposons pas du chiffre d'affaires pour les SCOP mais bien de leur production totale, c'est la rentabilité de la valeur produite plutôt que celle des ventes que nous allons examiner. D'autre part, deux indicateurs différents du résultat seront utilisés.

Tout d'abord, rapportons à la valeur produite le résultat net d'exploitation c'est-à-dire le résultat après déduction des amortisse-

(10) La Confédération des SCOP estime que plus de la moitié des participations des travailleurs associés et environ un quart des participations des travailleurs non associés sont converties en capital.

(11) J. Gautier (1983, p. 40) a calculé qu'au bout de 15 ans d'application du système, les accords de participation ont permis de garder dans les SCOP des sommes plus importantes que les parts sociales classiques et que les comptes courants d'associés traditionnels.

ments, des provisions pour pertes et charges et des charges financières diminuées des produits financiers (ratio R10). Si l'on calcule une moyenne pondérée des taux annuels, on obtient respectivement 2,2 % et 4,8 % pour toutes les SCOP du bâtiment et de l'imprimerie. Pour l'ensemble des sociétés de ces deux secteurs, le taux moyen s'élève à 2,0 % et 4,0 % mais, si l'on ajoute les entreprises individuelles, la rentabilité dans la construction monte à 2,5 %.

Toutes tailles et toutes années confondues, la rentabilité moyenne des coopératives est donc comparable à celle des autres entreprises. Il n'empêche que l'analyse par catégorie de taille révèle des réalités diamétralement opposées dans les petites et les grandes entreprises : la rentabilité de la valeur produite dans les petites SCOP est en général très inférieure à la moyenne sectorielle tandis que c'est l'inverse dans les grandes SCOP. Quant aux SCOP employant entre 10 et 99 travailleurs, leur rentabilité moyenne sur l'ensemble de la décennie est légèrement supérieure à celle de leurs homologues capitalistes (3,2 % contre 2,8 % dans le bâtiment et 4,3 % contre 4,1 % dans l'imprimerie).

Ces différences entre les catégories de taille s'expliquent en grande partie par la place qui est laissée au résultat d'exploitation dans l'affectation de la valeur ajoutée. Ainsi dans les petites SCOP, le bénéfice d'exploitation représente une part de la valeur ajoutée (ratio R9) beaucoup plus faible que dans les entreprises capitalistes de même taille, et cela parce que les frais de personnel absorbent en moyenne 10 % de plus de la valeur ajoutée. Le résultat moyen d'exploitation des petites coopératives est même parfois négatif. Par contre, on relève une évolution très positive dans les SCOP moyennes du bâtiment qui représentent plus de mille observations : tout comme pour les autres entreprises du secteur, la part du bénéfice d'exploitation dans la valeur ajoutée baisse régulièrement au fil des ans, mais elle remonte à partir de 1978 puis dépasse même la moyenne sectorielle qui, elle, continue de baisser.

Une mesure complémentaire du ratio R10 consiste à éliminer du résultat l'incidence des éléments non liés à l'exploitation proprement dite, en particulier les amortissements, les frais et produits financiers ainsi que les provisions et les charges non imputables à l'exercice. On obtient alors l'excédent brut d'exploitation qui, rapporté à la production, fournit la marge brute d'exploitation. Pour notre part, ne disposant pas de l'excédent brut d'exploitation en ce qui concerne les SCOP, nous nous contenterons d'une mesure approximative en retirant de la valeur ajoutée brute l'ensemble des frais de personnel. En principe, il faudrait aussi retirer les taxes et impôts indirects, mais on peut raisonnablement penser que cette omission ne biaisera guère la comparaison entre les SCOP et les autres entreprises.

La marge brute d'exploitation ainsi approchée (ratio R11) confirme pour le secteur de l'imprimerie les tendances constatées avec la renta-

bilité de la valeur produite. Dans le bâtiment, par contre, les différences entre moyennes coopératives et sectorielles sont atténuées et même inversées pour les grandes entreprises.

Pour comprendre ces divergences, il faudrait sans doute analyser les divers postes qui séparent l'excédent brut du bénéfice net d'exploitation, mais nous n'avons pas pu les isoler. Néanmoins, une autre manière d'appréhender la marge brute d'exploitation consiste à transformer le ratio R11 en un produit :

$$\frac{\text{Excédent brut d'exploitation (+ imp. ind.)}}{\text{Production totale}} =$$

$$\frac{\text{Excédent brut d'exploitation (+ imp. ind.)}}{\text{Valeur ajoutée}} \times \frac{\text{Valeur ajoutée}}{\text{Production totale}}$$

Cette formulation montre que la marge brute d'exploitation résulte de la combinaison de deux effets : la part de profit dans la valeur ajoutée (ratio R12) et la part de la valeur ajoutée dans la production (ratio R4 déjà envisagé). Comme le premier facteur est en général plus faible du côté coopératif à cause de la part plus grande des frais de personnel dans la valeur ajoutée, seul le second facteur peut faire remonter la marge brute d'exploitation des SCOP. C'est bien le cas puisqu'on a vu qu'il était toujours supérieur pour les coopératives, beaucoup plus cependant dans l'imprimerie que dans la construction, ce qui explique la meilleure marge d'exploitation des SCOP dans le premier secteur.

En résumé, si l'on combine les résultats obtenus pour la rentabilité de la valeur produite et pour la marge brute d'exploitation, il apparaît que la capacité bénéficiaire des petites SCOP est largement inférieure à celle des petites entreprises capitalistes. Pour les coopératives de grande taille et de taille moyenne, elle est comparable à la moyenne sectorielle dans le bâtiment tandis qu'elle est sensiblement supérieure à celle-ci dans le secteur de l'imprimerie grâce à un taux de valeur ajoutée particulièrement élevé.

b) *Le rendement des immobilisations*

Nous aurions voulu étudier la rentabilité de l'actif total mais les données bilantaires recueillies pour les SCOP de 1970 à 1977 concernent uniquement le long terme. C'est pourquoi nous nous limiterons au rendement des immobilisations.

En principe, le rendement brut des immobilisations s'exprime par le rapport « excédent brut d'exploitation/immobilisations brutes ». Nous l'approcherons avec les approximations dont nous disposons, à savoir l'excédent brut d'exploitation augmenté des impôts indirects d'une part, les valeurs immobilisées nettes d'autre part.

De l'examen du ratio R13, il ressort que le rendement ainsi calculé peut varier très fortement d'une année à l'autre. Si l'on calcule sur toute la décennie des moyennes pondérées, les résultats respectifs de l'ensemble des SCOP et des autres entreprises sont très proches dans le secteur de l'imprimerie (52,5 % et 49,5 %) mais plus éloignés l'un de l'autre dans le bâtiment (57,9 % et 47,0 %). Il faut cependant noter que le rendement des immobilisations est particulièrement faible dans les petites coopératives de ce dernier secteur.

Le remplacement de l'excédent brut par le bénéfice net d'exploitation paraît une bonne façon de compléter le ratio précédent. Il s'agit même d'une mesure plus orthodoxe puisqu'on a une grandeur nette au dénominateur. Mieux encore, comme les valeurs immobilisées comprennent ce que le plan comptable français appelle les « autres valeurs immobilisées », il est logique de prendre en compte les produits financiers qui en résultent, et c'est précisément le cas du résultat d'exploitation tel que nous l'avons enregistré.

Le nouveau ratio (R14) ne fait cependant que confirmer les tendances déjà constatées. On notera simplement ici que le rendement des immobilisations est lié à la rentabilité de la valeur produite par la rotation des immobilisations (ratio R15).

$$\frac{\text{Bénéfice net d'exploitation}}{\text{Valeurs immobilisées nettes}} =$$

$$\frac{\text{Bénéfice net d'exploitation}}{\text{Production totale}} \times \frac{\text{Production totale}}{\text{Valeurs immobilisées nettes}}$$

Or, la rotation des immobilisations ou plutôt des valeurs immobilisées est pratiquement toujours plus élevée que la moyenne sectorielle dans les SCOP de la construction et très souvent inférieure dans les imprimeries coopératives. C'est pourquoi le rendement des immobilisations dans les premières dépasse davantage la moyenne du secteur ⁽²⁾.

Mais arrêtons-nous aux imprimeries coopératives de grande taille et de taille moyenne où la rotation des valeurs immobilisées est plus faible que dans les autres entreprises quelle que soit l'année considérée. Cela tend à montrer que les immobilisations de ces SCOP, nettement moindres que dans l'ensemble du secteur, ne sont cependant pas trop faibles au regard de leur production. On dira donc que les coopératives employant au moins dix travailleurs dans l'imprimerie sont certes moins capitalistiques mais, à l'inverse des petites SCOP, pas nécessairement sous-capitalisées.

⁽²⁾ On a vu en effet que la rentabilité de la valeur produite des SCOP par rapport à la moyenne sectorielle était quant à elle plutôt meilleure dans l'imprimerie.

c) *La rentabilité des fonds propres*

Dans une entreprise capitaliste, c'est la rentabilité des fonds propres, plus encore que la rentabilité de la production ou de l'actif, qui intéresse l'investisseur et l'analyste externe. En effet, il s'agit là de la *rentabilité ultime des fonds que l'actionnaire confie à l'entreprise* sous forme de capitaux à risque.

Il en va autrement pour les coopératives où la rémunération du capital est de toute façon limitée à un certain pourcentage. Dans les SCOP françaises, ce taux maximum est égal à l'intérêt perçu sur les obligations émises pendant le semestre précédent. Mais la rémunération du capital coopératif peut évidemment descendre bien en-dessous de ce plafond et même être nul pour les mauvaises années. Aussi, il est clair que la participation au capital d'une SCOP est beaucoup moins un placement financier qu'un moyen de renforcer la structure financière de l'entreprise. Les avantages escomptés se situent essentiellement au niveau de la sécurité d'emploi et de revenu, et dans la participation à la gestion.

Bien que la rentabilité des fonds propres ne revête donc pas la même importance dans les entreprises classiques et dans les coopératives, elle demeure un critère intéressant pour comparer les performances des unes et des autres. En principe, c'est le résultat de l'exercice avant ou après impôts que l'on rapporte à la valeur des fonds propres figurant au bilan, et cela afin de tenir compte des charges non décaissées : les amortissements, les provisions et les réductions de valeur. Pour notre part, nous savons que nous disposons seulement d'un résultat net d'exploitation qui est plutôt un résultat net courant avant impôts puisqu'il inclut l'impact des produits financiers en plus de celui des amortissements et des provisions pour pertes et charges.

A l'examen du ratio R16, la rentabilité des fonds propres se révèle presque toujours inférieure dans les SCOP, et l'écart est généralement d'autant plus grand que les entreprises sont petites. Une exception notable concerne les grandes coopératives du bâtiment où les fonds propres ont chaque année une meilleure rentabilité que dans le reste du secteur.

Ces différences s'expliquent avant tout par la rotation des fonds propres qui lie la rentabilité des fonds propres à celle de la valeur produite. En effet, la rotation des fonds propres (ratio R17) est très largement inférieure dans les SCOP, sauf dans la construction au-delà de 100 travailleurs.

Conclusions

Pour terminer, essayons de rassembler les principaux éléments de cette analyse financière comparée pour transformer la série de traits esquissés en une image plus nette des 300 coopératives examinées.

En fait, il se dégage non pas une mais bien deux images assez contrastées. Tout d'abord, celle des petites coopératives : elles démarrent avec très peu de capital et restent toujours beaucoup plus laboristiques que les autres entreprises de même taille. Malgré cela, dans le secteur du bâtiment, elles arrivent à une productivité apparente du travail proche de la moyenne sectorielle et offrent même des salaires plus élevés. Par contre, le manque de capital fait fortement baisser la valeur ajoutée par travailleur dans les petites imprimeries coopératives. et les revenus des travailleurs s'en ressentent.

Dans tous les cas, les SCOP de moins de 10 personnes distribuent en salaires une proportion particulièrement élevée de la valeur ajoutée, ce qui réduit très sensiblement leur rentabilité au sens classique du terme. Mais ce concept n'a évidemment pas la même importance pour les travailleurs des SCOP qui se paient avant que se dégage le résultat d'exploitation. Il n'empêche que la faiblesse de celui-ci diminue les possibilités d'investissement et augmente les risques de sous-capitalisation. Le circuit est ainsi bouclé et il paraît engendrer plus de difficultés pour les SCOP dans l'imprimerie, où il faut beaucoup d'argent pour s'adapter au progrès technique, que dans la construction où de nombreux corps de métiers n'ont pas besoin d'un matériel très lourd.

Quand elles emploient plus de 10 travailleurs, les SCOP semblent franchir un seuil dans leur performance économique et une seconde image prend forme. Certes, elles sont toujours plus laboristiques que leurs homologues capitalistes. Mais cela ne les empêche pas d'être très souvent plus productives et au moins aussi rentables que ces dernières tout en payant mieux leur personnel. C'est que, malgré un chiffre d'affaires inférieur par personne employée, elles atteignent souvent une valeur ajoutée par tête supérieure parce que la charge de leurs inputs intermédiaires, sans doute liée au processus de production, est proportionnellement moins importante.

Les résultats les plus remarquables sont le fait des coopératives de taille intermédiaire. Aussi, le nombre moyen de travailleurs au sein de celles-ci se situant entre 25 et 40, on pourrait peut-être suggérer qu'une taille de cet ordre combine le plus efficacement les avantages d'une gestion participative et d'une propriété collective avec les exigences d'une économie de concurrence.

TABLEAU : Analyse comparée de la productivité du travail, de la rémunération du travail et de la rentabilité (période 1971-1979 - 3 catégories de taille - 2 grands secteurs d'activités)
Secteur Bâtiment - Travaux publics

Année	Nombre d'entreprises		Nombre moyen de travailleurs		Trav. assoc. / Nbre de trav. (5)	Cap. trav. / Cap. social (6)	R1(*) - Val. ajoutée brute / Nbre de travailleurs		R2 - Val. ajoutée brute / Val. immob. nettes	
	(1) SCOP	(2) Secteur	(3) SCOP	(4) Secteur			SCOP	Secteur	SCOP	Secteur
De 1 à 9 salariés										
71	9	21048	6.4	5.0	0.75	0.96	38.3	32.9	4.51	2.34
72	7	23348	6.0	5.0	0.87	0.94	30.0	36.4	5.13	2.32
73	10	24114	6.4	4.6	0.71	0.87	37.1	45.6	5.94	2.31
74	10	31531	6.7	4.7	0.78	0.90	40.3	49.7	5.24	2.60
75	10	35755	7.0	4.7	0.78	0.94	42.2	54.6	4.20	2.72
76	9	39506	6.8	4.7	0.68	0.91	62.2	62.0	5.51	2.88
77	5	20869	5.4	5.4	0.67	0.97	55.5	70.7	5.25	2.75
78	27	24465	6.6	5.8	0.75	0.89	75.6	72.7	5.79	2.63
79	32	27748	6.3	5.3	0.73	0.90	83.4	87.6	5.38	2.76
De 10 à 99 salariés										
71	90	21061	37.3	28.3	0.36	0.91	32.9	28.2	4.47	3.34
72	84	21387	35.9	27.9	0.36	0.87	36.1	31.7	4.67	3.34
73	92	20717	34.2	27.2	0.37	0.88	40.2	37.7	4.51	3.21
74	92	22111	36.0	26.8	0.37	0.91	46.1	43.4	5.40	3.53
75	85	21982	35.5	26.1	0.38	0.93	51.8	49.0	5.74	3.22
76	78	22356	36.3	26.0	0.36	0.90	59.4	55.3	5.22	4.04
77	61	21596	36.9	26.3	0.39	0.90	66.1	63.3	5.51	4.27
78	152	21596	32.7	26.4	0.39	0.92	72.3	69.3	5.93	3.21
79	173	22158	32.9	25.4	0.41	0.87	81.4	77.9	5.93	3.13
De 100 à 999 salariés										
71	22	1855	227.7	241.3	0.20	0.88	29.1	29.6	2.95	2.47
72	22	1770	214.4	229.7	0.20	0.85	33.1	34.2	2.84	2.41
73	25	1784	217.7	260.8	0.20	0.84	39.8	35.7	3.54	1.54
74	25	1756	230.9	231.1	0.22	0.85	45.5	47.9	3.62	1.57
75	23	1652	221.7	230.8	0.24	0.85	50.6	54.4	4.42	1.69
76	15	1650	243.8	231.3	0.28	0.85	58.6	61.1	3.99	1.74
77	12	1541	278.5	228.9	0.26	0.86	64.4	67.2	3.88	3.87
78	35	1392	246.8	228.7	0.28	0.80	72.8	73.7	4.50	3.38
79	34	1356	253.7	233.2	0.31	0.79	81.2	83.8	4.21	2.96

(*) Les ratios qui calculent une valeur monétaire sont exprimés en milliers de francs français courants.

TABEAU : Analyse comparée de la productivité du travail, de la rémunération du travail et de la rentabilité (période 1971-1979 - 3 catégories de taille - 2 grands secteurs d'activités) (suite)
Secteur Imprimerie - Presse - Édition

Taille des entreprises	Année	Nombre d'entreprises		Nombre moyen de travailleurs		Trav. assoc. Nbre de trav.		Cap. trav. Cap. social		R1 - Val. ajoutée brute Nbre de travailleurs		R2 - Val. ajoutée brute Val. immob. netifs	
		(1) SCOP	(2) Secteur	(3) SCOP	(4) Secteur	(5) SCOP	(6) SCOP	SCOP	Secteur	SCOP	Secteur		
De 1 à 9 salariés	71	7	2990	6.4	4.5	0.78	0.74	35.3	39.2	3.17	1.66		
	72	6	3096	5.2	4.7	0.78	0.57	32.9	41.3	3.14	1.80		
	73	8	3034	5.8	4.4	0.82	0.88	35.5	50.4	2.43	1.94		
	74	7	3822	6.2	4.3	0.87	0.93	43.8	55.4	3.53	1.87		
	75	8	4157	6.4	4.3	0.85	0.79	45.9	62.5	5.12	2.00		
	76	8	4398	7.4	4.4	0.81	0.76	56.4	71.7	3.10	2.15		
	77	3	3381	4.7	4.8	1.00	0.89	65.2	83.9	4.11	2.17		
	78	16	3816	6.9	5.1	0.86	0.87	80.9	86.3	3.14	1.88		
	79	18	4114	6.9	4.7	0.90	0.82	76.0	103.2	3.38	2.12		
De 10 à 99 salariés	71	27	2542	31.1	29.7	0.56	0.89	37.2	36.5	3.04	2.28		
	72	29	2686	29.1	29.5	0.58	0.89	41.6	41.5	3.02	2.53		
	73	28	2526	30.3	28.9	0.57	0.85	44.9	48.5	3.13	2.60		
	74	24	2746	29.3	28.1	0.61	0.86	55.9	55.8	3.76	2.69		
	75	20	2760	26.2	27.5	0.57	0.90	63.5	63.4	3.99	2.75		
	76	16	2792	29.3	27.9	0.58	0.94	78.1	70.7	3.74	2.83		
	77	7	2818	32.4	28.2	0.62	0.82	94.3	80.9	3.93	2.60		
	78	39	2810	28.7	28.6	0.66	0.86	90.0	89.9	4.01	2.90		
	79	41	2869	28.7	27.7	0.67	0.86	104.9	104.9	3.60	2.75		
De 100 à 999 salariés	71	2	338	208.2	325.7	0.77	0.94	50.2	32.9	2.86	2.23		
	72	2	309	208.5	265.3	0.77	0.95	65.8	43.8	3.88	2.22		
	73	3	333	199.8	266.1	0.63	0.92	64.2	52.4	2.94	2.42		
	74	2	316	224.3	268.3	0.65	0.94	75.8	60.2	3.63	2.58		
	75	3	304	215.8	261.7	0.65	0.93	78.9	68.7	2.80	2.44		
	76	2	297	220.9	261.0	0.51	0.85	91.8	79.7	3.32	2.35		
	77	2	314	244.1	262.3	0.41	0.80	86.0	87.4	2.64	2.18		
	78	3	307	231.6	261.9	0.67	0.71	99.4	100.0	2.16	2.07		
	79	3	310	231.8	258.9	0.68	0.74	104.6	116.8	2.08	2.16		

TABLEAU : Analyse comparée de la productivité du travail, de la rémunération du travail et de la rentabilité (période 1971-1979 - 3 catégories de taille - 2 grands secteurs d'activités) (suite)
Secteur Bâtiment - Travaux publics

Taille des entreprises	Année	R3 =		R4 =		R5 =		R6 =		R7 =		R8 =	
		Val. immob. nettes Nbre de travailleurs	Secteur	Val. ajoutées brutes Prod. totale	Secteur	Prod. totale Nbre de trav.	Secteur	Frais de personnel Val. ajoutées brutes	Secteur	Frais pers. Nbre de trav.	Secteur	Part. aux bénéf. Nbre de trav.	Secteur
De 1 à 9 salariés	71	12.6	14.0	0.45	0.42	77.7	77.7	0.77	0.71	29.4	23.2	0.0	0.0
	72	4.6	15.7	0.41	0.42	52.3	86.7	0.83	0.70	25.0	25.5	0.0	0.0
	73	8.0	19.7	0.44	0.42	62.7	109.2	0.88	0.71	32.9	32.3	0.0	0.0
	74	8.0	19.1	0.47	0.41	68.0	121.4	0.83	0.71	33.6	35.1	0.8	0.8
	75	11.2	20.1	0.46	0.44	70.1	123.5	0.86	0.70	36.4	38.3	0.5	0.0
	76	9.7	21.6	0.40	0.44	103.5	141.1	0.84	0.69	52.4	43.1	0.3	0.0
	77	7.5	25.7	0.47	0.41	89.9	172.6	0.90	0.74	50.0	52.2	2.1	0.0
	78	15.1	27.6	0.45	0.42	165.9	174.0	0.84	0.74	63.9	54.1	0.9	0.0
	79	17.1	31.7	0.47	0.42	178.9	208.7	0.80	0.73	66.8	64.3	1.5	0.1
De 10 à 99 salariés	71	7.3	8.4	0.49	0.46	66.2	60.8	0.85	0.82	27.7	23.2	0.5	0.0
	72	7.8	9.5	0.49	0.47	73.0	68.0	0.85	0.82	30.5	26.1	0.5	0.0
	73	8.9	11.7	0.51	0.45	79.3	83.7	0.86	0.83	34.5	31.2	0.2	0.0
	74	8.5	12.3	0.54	0.44	85.5	97.4	0.85	0.83	39.3	35.8	0.2	0.0
	75	9.1	15.2	0.54	0.46	95.0	105.6	0.86	0.83	44.6	40.7	0.2	0.0
	76	11.3	13.7	0.56	0.46	105.4	119.2	0.85	0.83	50.5	46.1	0.4	0.0
	77	11.9	14.8	0.52	0.46	126.2	137.9	0.85	0.84	56.5	53.2	0.6	0.0
	78	12.1	21.6	0.53	0.46	134.9	150.4	0.85	0.83	61.4	57.8	0.7	0.0
	79	13.8	24.9	0.51	0.45	159.2	171.9	0.86	0.84	70.0	65.7	1.0	0.0
De 100 à 999 salariés	71	9.9	11.9	0.50	0.44	58.0	67.7	0.88	0.85	25.6	25.0	0.1	0.1
	72	11.6	14.2	0.49	0.43	67.0	79.1	0.87	0.84	28.7	28.9	0.3	0.1
	73	11.4	23.2	0.46	0.44	86.3	81.6	0.83	0.83	32.9	29.6	0.2	0.1
	74	12.6	30.5	0.42	0.41	109.2	115.9	0.85	0.82	38.8	39.4	0.3	0.2
	75	12.9	32.2	0.41	0.43	122.4	127.4	0.85	0.83	43.1	45.4	0.5	0.2
	76	17.1	35.1	0.44	0.42	132.1	145.0	0.86	0.84	50.7	51.5	0.5	0.2
	77	19.9	17.3	0.43	0.43	149.1	156.8	0.82	0.86	52.9	58.1	0.6	0.3
	78	16.0	21.8	0.47	0.43	156.0	169.5	0.88	0.87	64.1	64.2	0.6	0.3
	79	19.2	28.3	0.48	0.42	170.5	198.8	0.89	0.87	72.3	72.9	0.5	0.3

TABEAU : Analyse comparée de la productivité du travail, de la rémunération du travail et de la rentabilité (période 1971-1979 - 3 catégories de taille - 2 grands secteurs d'activités) (suite)
Secteur Imprimerie - Presse - Édition

Année	R3 - Val. immob. nettes Nbre de travailleurs		R4 - Val. ajoutée brute Prod. totale		R5 - Prod. totale Nbre de trav.		R6 - Frais de personnel Val. ajoutés brute		R7 - Frais pers. Nbre de trav.		R8 - Part. aux bénéf. Nbre de trav.	
	SCOP	Secteur	SCOP	Secteur	SCOP	Secteur	SCOP	Secteur	SCOP	Secteur	SCOP	Secteur
71	11.4	23.5	0.64	0.38	55.4	104.1	0.76	0.75	26.9	29.3	3.8	0.0
72	13.3	23.0	0.56	0.36	56.2	114.2	0.83	0.76	27.3	31.3	0.0	0.0
73	10.4	26.0	0.58	0.39	65.1	130.3	0.83	0.75	29.5	37.6	0.0	0.0
74	8.8	29.7	0.59	0.37	74.9	147.6	0.88	0.74	38.6	40.9	0.0	0.0
75	9.4	32.0	0.67	0.39	78.3	158.8	0.87	0.75	40.0	47.1	1.9	0.0
76	11.8	33.4	0.67	0.36	97.7	184.5	0.90	0.74	50.8	52.8	0.2	0.0
77	21.1	38.7	0.60	0.36	113.2	230.5	0.82	0.76	53.7	64.1	0.0	0.0
78	16.9	46.0	0.61	0.36	140.2	241.8	0.87	0.77	70.0	66.9	1.0	0.4
79	23.1	48.6	0.55	0.38	140.5	270.6	0.90	0.77	68.5	79.4	1.0	0.3
71	12.0	16.0	0.67	0.41	55.4	89.6	0.81	0.78	30.1	28.4	0.0	0.0
72	14.0	16.4	0.65	0.41	63.2	100.7	0.84	0.77	34.4	31.8	1.7	0.0
73	14.3	18.7	0.64	0.40	70.2	121.9	0.85	0.76	37.8	37.0	0.1	0.0
74	15.0	20.8	0.62	0.38	88.7	146.2	0.84	0.76	46.0	42.4	0.3	0.0
75	16.1	23.1	0.59	0.39	107.2	162.7	0.84	0.78	53.1	49.4	0.8	0.0
76	21.0	24.9	0.59	0.39	130.3	180.0	0.82	0.78	64.1	55.1	1.2	0.0
77	15.9	31.0	0.59	0.38	159.2	210.5	0.79	0.78	74.9	63.0	1.5	0.1
78	22.7	31.0	0.63	0.40	142.2	221.9	0.81	0.78	73.1	70.2	2.1	0.1
79	28.5	38.2	0.63	0.38	164.9	278.5	0.83	0.78	85.7	82.2	1.9	0.2
71	16.6	14.7	0.69	0.43	75.2	76.8	0.81	0.79	42.0	25.9	0.0	0.2
72	17.4	19.7	0.73	0.42	90.3	103.9	0.72	0.76	47.2	33.4	0.0	0.2
73	21.8	21.7	0.73	0.44	87.4	118.4	0.73	0.75	46.8	39.2	0.1	0.3
74	21.2	23.3	0.69	0.41	109.3	144.9	0.82	0.77	62.2	46.4	0.2	0.4
75	28.1	28.2	0.69	0.41	114.6	162.9	0.85	0.78	67.4	54.0	0.1	0.4
76	27.5	33.9	0.69	0.42	132.8	190.4	0.96	0.76	88.2	60.8	0.0	0.5
77	32.8	40.1	0.62	0.39	138.9	226.1	0.88	0.78	76.1	68.1	0.0	0.6
78	46.1	48.3	0.64	0.36	155.7	275.4	0.82	0.79	81.2	78.7	0.2	0.6
79	51.9	59.8	0.61	0.38	170.6	303.3	0.87	0.79	91.4	92.6	0.4	0.8

TABLEAU : Analyse comparée de la productivité du travail, de la rémunération du travail et de la rentabilité (période 1971-1979 - 3 catégories de taille - 2 grands secteurs d'activités) (suite)
Secteur Bâtiment - Travaux publics

Taille des entreprises	Année	R9 = Bénéf. net d'expl. Val. ajoutée brute		R10 = Bénéf. net d'expl. Prod. totale		R11 = Exc. brut + imp. ind. Prod. totale		R12 = Exc. brut + imp. ind. Val. ajoutée brute		R13 = Exc. brut + imp. ind. Val. immob. nettes	
		SCOP	Secteur	SCOP	Secteur	SCOP	Secteur	SCOP	Secteur	SCOP	Secteur
De 1 à 9 salariés	71	0.064	0.176	0.024	0.075	0.114	0.124	0.232	0.294	0.703	0.689
	72	0.040	0.185	0.012	0.078	0.096	0.126	0.167	0.299	1.090	0.695
	73	0.035	0.179	0.005	0.075	0.068	0.122	0.114	0.293	0.527	0.678
	74	0.068	0.183	0.032	0.075	0.098	0.120	0.166	0.294	0.834	0.765
	75	0.043	0.196	0.020	0.087	0.083	0.132	0.138	0.299	0.519	0.814
	76	0.026	0.202	0.010	0.089	0.096	0.134	0.159	0.306	1.017	0.880
	77	0.016	0.150	0.007	0.062	0.061	0.107	0.099	0.262	0.733	0.720
	78	0.089	0.144	0.041	0.060	0.070	0.107	0.154	0.257	0.848	0.676
	79	0.102	0.154	0.050	0.065	0.096	0.112	0.199	0.267	1.031	0.736
De 10 à 99 salariés	71	0.070	0.074	0.033	0.034	0.074	0.083	0.153	0.178	0.655	0.596
	72	0.076	0.072	0.037	0.033	0.072	0.082	0.146	0.176	0.653	0.587
	73	0.060	0.066	0.031	0.030	0.072	0.077	0.142	0.172	0.644	0.553
	74	0.060	0.066	0.032	0.029	0.080	0.077	0.148	0.174	0.807	0.617
	75	0.053	0.062	0.029	0.029	0.076	0.078	0.140	0.169	0.797	0.547
	76	0.050	0.062	0.028	0.029	0.085	0.078	0.150	0.167	0.786	0.676
	77	0.045	0.056	0.023	0.025	0.076	0.074	0.145	0.161	0.792	0.688
	78	0.053	0.055	0.029	0.025	0.080	0.076	0.151	0.166	0.896	0.532
	79	0.064	0.049	0.033	0.022	0.071	0.072	0.139	0.158	0.817	0.494
De 100 à 999 salariés	71	0.041	0.042	0.021	0.018	0.059	0.068	0.118	0.156	0.351	0.385
	72	0.062	0.046	0.030	0.020	0.066	0.070	0.133	0.161	0.385	0.389
	73	0.077	0.036	0.033	0.016	0.079	0.076	0.172	0.173	0.615	0.267
	74	0.043	0.040	0.018	0.016	0.062	0.074	0.148	0.178	0.537	0.279
	75	0.050	0.036	0.021	0.015	0.061	0.071	0.149	0.166	0.661	0.280
	76	0.041	0.028	0.018	0.012	0.060	0.069	0.135	0.158	0.528	0.276
	77	0.057	0.031	0.025	0.013	0.077	0.058	0.178	0.136	0.701	0.529
	78	0.036	0.023	0.017	0.010	0.056	0.057	0.119	0.131	0.543	0.442
	79	0.029	0.028	0.014	0.012	0.053	0.055	0.110	0.131	0.464	0.387

TABLEAU : Analyse comparée de la productivité du travail, de la rémunération du travail et de la rentabilité (période 1971-1979 - 3 catégories de taille - 2 grands secteurs d'activités) (suite)
Secteur Imprimerie - Presse - Édition

Taille des entreprises	Année	R9 - Bénéf. net d'expl Val. ajoutée brute		R10 - Bénéf. net d'expl Prod. totale		R11 - Exc. brut + imp. ind. Prod. totale		R12 = Exc. brut + imp. ind. Val. ajoutée brute		R13 = Exc. brut + imp. ind. Val. immob. nettes	
		SCOP	Secteur	SCOP	Secteur	SCOP	Secteur	SCOP	Secteur	SCOP	Secteur
De 1 à 9 salariés	71	0.148	0.128	0.094	0.048	0.151	0.101	0.236	0.267	0.730	0.444
	72	0.049	0.118	0.027	0.043	0.101	0.091	0.173	0.252	0.426	0.454
	73	0.026	0.126	0.015	0.049	0.092	0.102	0.169	0.263	0.576	0.510
	74	0.018	0.137	0.010	0.051	0.071	0.100	0.121	0.267	0.601	0.499
	75	0.093	0.122	0.062	0.048	0.075	0.102	0.127	0.259	0.620	0.519
	76	0.132	0.134	0.096	0.052	0.058	0.105	0.100	0.269	0.477	0.579
	77	0.072	0.124	0.043	0.045	0.101	0.089	0.176	0.244	0.545	0.528
	78	0.002	0.109	0.001	0.039	0.077	0.084	0.134	0.236	0.639	0.442
	79	0.023	0.110	0.013	0.042	0.066	0.091	0.098	0.240	0.321	0.510
De 10 à 99 salariés	71	0.089	0.107	0.058	0.043	0.124	0.093	0.185	0.228	0.570	0.520
	72	0.076	0.117	0.049	0.048	0.106	0.097	0.163	0.235	0.488	0.594
	73	0.049	0.111	0.031	0.044	0.097	0.095	0.153	0.239	0.473	0.623
	74	0.051	0.112	0.032	0.043	0.095	0.093	0.154	0.243	0.571	0.652
	75	0.051	0.092	0.030	0.036	0.097	0.087	0.164	0.224	0.645	0.616
	76	0.077	0.095	0.046	0.037	0.107	0.088	0.179	0.223	0.667	0.633
	77	0.055	0.100	0.033	0.039	0.122	0.086	0.206	0.223	1.220	0.581
	78	0.077	0.102	0.049	0.041	0.121	0.091	0.199	0.224	0.747	0.649
	79	0.059	0.095	0.039	0.036	0.110	0.083	0.170	0.221	0.621	0.608
De 100 à 999 salariés	71	0.107	0.104	0.074	0.044	0.132	0.094	0.192	0.220	0.537	0.491
	72	0.222	0.127	0.162	0.053	0.206	0.101	0.283	0.239	0.796	0.530
	73	0.199	0.140	0.145	0.062	0.199	0.112	0.271	0.253	0.644	0.612
	74	0.112	0.116	0.077	0.048	0.125	0.095	0.180	0.230	0.408	0.593
	75	0.039	0.097	0.027	0.040	0.100	0.093	0.145	0.220	0.128	0.537
	76	0.047	0.113	0.033	0.047	0.026	0.100	0.038	0.238	0.303	0.559
	77	0.021	0.110	0.012	0.042	0.071	0.087	0.116	0.224	0.394	0.489
	78	0.092	0.097	0.059	0.035	0.116	0.079	0.163	0.218	0.253	0.451
	79	0.058	0.099	0.036	0.038	0.077	0.081	0.126	0.212	0.253	0.458

TABLEAU : Analyse comparée de la productivité du travail, de la rémunération du travail et de la rentabilité (période 1971-1979 - 3 catégories de taille - 2 grands secteurs d'activités) (suite)
Secteur Bâtiment - Travaux publics

Taille des entreprises	Année	R14 = Bénéf. net d'expl. Val. immob. nettes		R15 = Prod. totale Val. immob. nettes		R16 = Bénéf. net d'expl. Fonds propres		R17 = Prod. totale Fonds propres	
		SCOP	Secteur	SCOP	Secteur	SCOP	Secteur	SCOP	Secteur
De 1 à 9 salariés	71	0.300	0.414	12.4	5.53	0.231	0.440	9.75	5.89
	72	0.144	0.429	10.7	5.53	0.166	0.516	12.34	6.65
	73	0.050	0.414	10.7	5.53	0.062	0.552	13.33	7.36
	74	0.355	0.475	11.1	6.35	0.303	0.681	10.75	9.10
	75	0.182	0.523	9.1	6.15	0.178	0.676	8.96	7.81
	76	0.145	0.582	13.9	6.55	0.119	1.041	11.67	11.72
	77	0.104	0.415	11.4	6.72	0.109	0.794	13.09	12.85
	78	0.444	0.380	10.9	6.30	0.516	0.474	12.78	7.92
	79	0.508	0.426	10.8	6.58	0.521	0.546	10.74	8.43
De 10 à 99 salariés	71	0.312	0.247	8.9	7.19	0.231	0.299	6.33	8.70
	72	0.347	0.239	9.2	7.17	0.241	0.298	6.42	8.94
	73	0.272	0.213	8.9	7.14	0.173	0.301	5.88	10.12
	74	0.324	0.234	10.1	7.94	0.205	0.339	6.57	11.53
	75	0.302	0.199	10.5	6.96	0.200	0.328	6.96	11.47
	76	0.261	0.252	9.2	8.71	0.195	0.423	6.84	14.64
	77	0.249	0.238	10.6	9.31	0.167	0.378	7.22	14.81
	78	0.318	0.177	11.1	6.97	0.245	0.262	8.43	10.32
	79	0.376	0.152	11.4	6.90	0.299	0.223	9.05	10.14
De 100 à 999 salariés	71	0.123	0.103	5.8	5.66	0.137	0.116	7.10	6.38
	72	0.180	0.111	5.8	5.56	0.164	0.130	5.40	6.50
	73	0.255	0.055	7.6	3.52	0.197	0.107	6.14	6.83
	74	0.157	0.062	8.7	3.80	0.129	0.125	6.54	7.61
	75	0.217	0.061	10.5	3.95	0.162	0.123	8.01	7.92
	76	0.164	0.049	8.7	4.13	0.124	0.101	6.77	8.49
	77	0.221	0.119	9.0	9.04	0.167	0.136	6.78	10.30
	78	0.164	0.076	9.7	7.77	0.121	0.083	7.24	8.45
	79	0.122	0.082	8.8	7.01	0.106	0.090	7.72	7.73

TABLEAU : Analyse comparée de la productivité du travail, de la rémunération du travail et de la rentabilité (période 1971-1979 - 3 catégories de taille - 2 grands secteurs d'activités) (suite)
Secteur Imprimerie - Presse - Édition

Taille des entreprises	Année	R14 - Bénéf. net d'expl. Val. immob. nettes		R15 - Prod. totale Val. immob. nettes		R16 - Bénéf. net d'expl. Fonds propres		R17 - Prod. totale Fonds propres	
		SCOP	Secteur	SCOP	Secteur	SCOP	Secteur	SCOP	Secteur
De 1 à 9 salariés	71	0.457	0.213	4.84	4.42	0.664	0.260	7.01	5.39
	72	0.150	0.212	5.54	4.97	0.257	0.271	9.45	6.36
	73	0.065	0.245	4.28	5.02	0.054	0.360	3.76	7.37
	74	0.061	0.256	5.87	4.98	0.064	0.388	5.08	7.56
	75	0.478	0.246	7.76	5.06	0.280	0.281	4.59	5.81
	76	0.464	0.287	4.89	5.53	0.450	0.495	4.74	9.53
	77	0.292	0.268	6.70	5.95	0.487	0.894	11.25	19.86
	78	0.005	0.205	5.01	5.26	0.009	0.358	8.06	9.20
	79	0.075	0.233	5.92	5.57	0.096	0.451	7.64	10.74
De 10 à 99 salariés	71	0.270	0.244	4.63	5.60	0.207	0.243	3.64	5.59
	72	0.230	0.295	4.51	6.12	0.197	0.293	3.95	6.09
	73	0.154	0.289	4.95	6.53	0.132	0.303	5.08	6.84
	74	0.188	0.300	5.95	7.04	0.180	0.316	5.59	7.39
	75	0.201	0.254	6.60	7.06	0.174	0.248	5.76	6.90
	76	0.286	0.270	6.25	7.22	0.249	0.312	5.40	8.35
	77	0.326	0.261	10.05	6.78	0.214	0.328	6.54	7.43
	78	0.304	0.294	6.20	7.15	0.317	0.306	6.52	7.87
	79	0.214	0.262	5.74	7.29	0.258	0.283	6.81	7.87
De 100 à 999 salariés	71	0.301	0.232	4.02	5.22	0.307	0.219	4.14	4.93
	72	0.839	0.281	5.23	5.27	0.596	0.279	3.79	5.22
	73	0.587	0.338	4.05	5.46	0.439	0.341	3.07	5.51
	74	0.400	0.300	5.23	6.22	0.238	0.294	3.10	6.09
	75	0.111	0.236	4.11	5.78	0.115	0.255	4.24	6.25
	76	0.158	0.267	4.82	5.62	0.161	0.317	4.91	6.68
	77	0.054	0.239	4.26	5.64	0.109	0.292	6.13	6.89
	78	0.198	0.200	3.46	5.71	0.320	0.243	5.52	6.93
	79	0.117	0.215	3.32	5.62	0.152	0.261	4.36	6.84

RÉFÉRENCES

- ANTON, A. (1980). *La coopération ouvrière de production*. Confédération Générale des SCOP. Paris.
- BONHOMME J.-L. (1975). « La crise de la démocratie dans les coopératives », mémoire. Paris.
- BRIVE M.-F. (1980). « La Verrerie ouvrière d'Albi 1835-1931 ». thèse de doctorat. Toulouse.
- CHATAIGNIER A., LEFLEUJOL M.-F., FABIAN M. (1984), *Portraits de SCOP : pratiques coopératives et innovations sociales*. Ed. Syros. Paris.
- CONFÉDÉRATION GÉNÉRALE DES SCOP (1981). *Annuaire de la coopération ouvrière de production*, Paris.
- DEFOURNY J. (1983). *Le renouveau des coopératives de travailleurs : une analyse économique*. Essays in Work and Social Change. Vol. 11. European Centre for Work and Society, Maastricht.
- DEFOURNY J., ESTRIN S., JONES D.C. (1985) « The effects of workers' participation on enterprise performance : empirical evidence from French cooperatives », *International Journal of Industrial Organisation*, No. 3, 197-217.
- DEMOUSTIER D. (1979). « Les coopératives ouvrières de production en France : pratique économique, pratique éducative », thèse de doctorat, Université de Grenoble.
- DEMOUSTIER D. (1984). *Les coopératives de production*. Ed. La Découverte. Paris.
- FOULETEL M. (1981). « Les coopératives de production en France : une approche organisationnelle », thèse de doctorat, Univ. de Paris I. Paris.
- GAJTER J. (1983). « Les coopératives de production et les capitaux propres ». *Revue des études coopératives*, n° 10, pp. 38-45.
- INSEE (1970). « Comptes et ratios pour l'analyse financière des entreprises ». *Economie et statistique*, n° 11, 43-52.
- LANCELOT H. et SCHLUCK T. (1976). « Étude statistique des sociétés coopératives ouvrières de production », tomes 1 et 2. mémoire. Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales. Paris.
- LAURENT G. (1975). « Le financement des sociétés coopératives ouvrières de production », mémoire, Paris.
- LAVILLE J.-L. et MAHIOU I. (1984). « Interactions économiques et sociales dans les coopératives de production », CICRA, Paris.
- LE CARPENTIER S. (1980). *Manuest : à la recherche de l'autogestion*. Ed. Entente, Paris.
- LINHART D. (1975). « Le vécu du travail dans les coopératives ouvrières de production », Rapport relatif à une Convention avec le Ministère du Travail. Paris.
- OOGHE H. et VAN WYMEERSCH (1985). *Traité d'analyse financière*. Presses Universitaires de Namur, Namur.
- SIBILLE H. (1982). « Les coopératives de production en France et dans la C.E.E. ». *Notes et études documentaires* n°s 4690-4691, La Documentation française. Paris.

Copyright of *Annals of Public & Co-operative Economy* is the property of Blackwell Publishing Limited and its content may not be copied or emailed to multiple sites or posted to a listserv without the copyright holder's express written permission. However, users may print, download, or email articles for individual use.